

Communiqué public du FC Grésilles

Relatif aux faits survenus lors du match U18 à Aiserey

Les membres du Bureau et du Conseil d'administration du FC Grésilles ont décidé de porter à la connaissance du public les faits d'une extrême gravité survenus lors de la rencontre U18 disputée ce week-end face au Football Club d'Aiserey. Cette communication vise à exposer les événements avec exactitude, dans leur déroulement chronologique, afin que la réalité des faits ne puisse être ni atténuée, ni déformée.

1. Le contexte de la rencontre

La rencontre opposait deux équipes composées exclusivement de joueurs mineurs.

Durant le match, une tension progressive a été observée en provenance des abords du terrain, notamment du côté des supporters et parents du club local. Une consommation d'alcool visible et continue a également été constatée chez plusieurs adultes présents autour de la main courante.

2. L'altercation entre joueurs

En fin de match, une altercation éclate entre plusieurs jeunes joueurs des deux équipes.

Ce type d'incident relève normalement du cadre disciplinaire sportif. Les éducateurs et l'arbitre sont là pour intervenir et faire respecter le règlement.

3. L'envahissement du terrain par des adultes

La situation a basculé lorsque des supporters et parents du Football Club d'Aiserey ont envahi le terrain.

Il est fondamental de préciser que :

Aucun éducateur, parent ou dirigeant du FC Grésilles n'a envahi le terrain pour agresser des joueurs adverses.

Les 3 éducateurs et les 2 parents du FC Grésilles présents ce jour-là ne se sont livrés à aucune violence envers les jeunes du club d'Aiserey.

Au contraire.

Lorsque des adultes du camp local ont pénétré sur l'aire de jeu pour intervenir physiquement, nos encadrants ont agi pour :

séparer les jeunes qui se battaient,
protéger les joueurs du FC Grésilles,
s'interposer face aux adultes devenus agressifs.

4. Le rôle de l'arbitre

Dès que l'arbitre a constaté l'envahissement du terrain par des supporters et parents du club d'Aiserey, il a immédiatement interrompu la rencontre. L'arrêt du match n'est donc pas la conséquence d'une simple altercation entre jeunes, mais bien de l'irruption d'adultes sur le terrain. C'est à ce moment précis que la priorité est devenue la protection des mineurs.

5. Les violences exercées contre nos jeunes

Plusieurs adultes issus du camp local ont :
pénétré sur le terrain,
agressé physiquement des joueurs du FC Grésilles,
proféré des menaces,
tenu des propos violents et, selon des témoignages concordants, des propos à caractère raciste.

Le juge de touche désigné par le club d'Aiserey a lui aussi quitté sa fonction pour intervenir physiquement.

Il aurait frappé des jeunes joueurs du FC Grésilles avec le drapeau de touche qui lui avait été confié pour assurer une mission officielle.

Un entraîneur du club d'Aiserey, non inscrit sur la feuille de match mais positionné derrière la rambarde pour coacher, a également envahi le terrain et participé aux agressions.

Ces faits aggravent considérablement la situation : des adultes investis d'un rôle éducatif ou officiel ont pris part à la violence.

6. La mise à l'abri des joueurs

Face à cette situation devenue incontrôlable, les 3 éducateurs et les 2 parents du FC Grésilles, en coordination avec certains dirigeants du club d'Aiserey, ont prioritairement cherché à protéger les jeunes.

Les joueurs du FC Grésilles ont été regroupés et reconduits vers leur vestiaire afin de les soustraire aux adultes agressifs présents sur le terrain.

Tous ont été profondément marqués par l'irruption violente d'adultes au cœur d'un match de football.

7. L'intervention de la gendarmerie

Le FC Grésilles a immédiatement contacté la gendarmerie.

Les forces de l'ordre se sont déplacées sur les lieux.

Cependant, à leur arrivée, les adultes ayant envahi le terrain et participé aux violences n'étaient plus présents aux abords immédiats de l'aire de jeu.

8. Les démarches engagées

Face à la gravité des faits, le FC Grésilles a engagé :

Une procédure de dépôt de plainte (centralisée auprès de la brigade compétente).
L'information des autorités administratives.
Le signalement aux instances sportives.
L'accompagnement des familles souhaitant déposer plainte.
Une demande prochaine de réunion avec le District de Football de la Côte-d'Or et la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Football afin d'aborder les questions de sécurité, de prévention des violences d'adultes envers mineurs, de racisme et de consommation excessive d'alcool aux abords des terrains.

9. Pourquoi rendre ces faits publics ?

Parce qu'il est essentiel que :

les responsabilités ne soient pas diluées,

les faits ne soient pas inversés,

les agressions d'adultes envers des mineurs ne soient pas réduites à un simple « incident de match ».

Le FC Grésilles refuse toute tentative de minimisation.

10. Notre position

Un terrain U18 est un espace éducatif.

Les adultes présents doivent être des repères et des protecteurs.

Ils ne doivent jamais devenir des acteurs de violence.

Le FC Grésilles poursuivra ses démarches avec détermination et responsabilité afin que toute la lumière soit faite sur ces événements.

Parce qu'aucun jeune ne devrait quitter un terrain de football avec la peur au ventre.